

40	12/05/2014	BE 0402.964.823	84	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	14120.00459	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue du Bois Sauvage N°: 17 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0402.964.823

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 23-05-2013

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 23-04-2014

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2013 au 31-12-2013

Exercice précédent du 01-01-2012 au 31-12-2012

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.2.1, C 5.2.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.4, C 5.3.6, C 5.5.2, C 5.16

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BLONDEL François

Avenue des Cormorans 15
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Administrateur

HAMBURGER Isabelle

Rozelaarlan 4
1560 Hoeilaart
BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat: 30-08-2013 Fin de mandat: 23-04-2014

DE LAMINNE DE BEX Pierre-Yves

Chaussée de Bruxelles 305
1950 Kraainem

BELGIQUE

Administrateur

VAN CRAEN Patrick

Chemin du Silex 1
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Administrateur

JOURDAIN Frédéric

Molenstraat 2
1600 Sint-Laureins-Berchem
BELGIQUE

Administrateur

PAQUOT Valérie

Route des Ecluses 34/17
1997 Haute-Nendaz
SUISSE

Administrateur

DOUMIER Vincent

Av. des Statuaires 127
1180 Uccle
BELGIQUE

Fin de mandat: 30-08-2013

Administrateur

EUROPEAN COMPANY OF STAKE

BE 0466.007.596
Allée de la Recherche 4
1070 Anderlecht
BELGIQUE

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32
1630 Linkebeek
BELGIQUE

DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SC s.f.d. (BE025)

BE 0429.053.863
Berkenlaan 8b
1831 Diegem
BELGIQUE

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

DENAYER Michel (A01346)

Berkenlaan 8b
1831 Diegem
BELGIQUE

MAGNIN Corine (A2128)

Berkenlaan 8b
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	346.934.660	381.163.461
Frais d'établissement	5.1	20	599.667	
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	6.459.570	6.762.655
Terrains et constructions		22	1.341.293	1.393.210
Installations, machines et outillage		23	42.752	54.976
Mobilier et matériel roulant		24	7.737	11.799
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	5.067.789	5.302.670
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	339.875.422	374.400.806
Entreprises liées	5.14	280/1	256.525.892	261.100.516
Participations		280	246.025.892	239.969.890
Créances		281	10.500.000	21.130.626
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	71.697.042	99.661.086
Participations		282	71.697.042	94.233.403
Créances		283		5.427.684
Autres immobilisations financières		284/8	11.652.489	13.639.204
Actions et parts		284	11.581.373	11.818.088
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	71.116	1.821.116
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	70.248.519	13.477.301
Créances à plus d'un an		29	1.500.000	
Créances commerciales		290	1.500.000	
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	104.213	276.008
Stocks		30/36	104.213	276.008
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	3.218	3.408
Immeubles destinés à la vente		35	100.995	272.599
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	38.231.343	5.176.799
Créances commerciales		40	10.690.017	45.492
Autres créances		41	27.541.326	5.131.306
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	28.667.710	4.645.557
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	28.667.710	4.645.557
Valeurs disponibles		54/58	1.275.387	2.733.900
Comptes de régularisation	5.6	490/1	469.866	645.038
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	417.183.178	394.640.762

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>284.627.851</u>	<u>298.254.441</u>
Capital	5.7	10	78.767.300	78.767.300
Capital souscrit		100	78.767.300	78.767.300
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	49.049.135	49.049.135
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11.876.596	11.876.596
Réserve légale		130	11.876.596	11.876.596
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	144.934.820	158.561.410
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>2.358.163</u>	<u>5.850.279</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	2.358.163	5.850.279
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	2.358.163	5.850.279
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>130.197.164</u>	<u>90.536.042</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	45.004.267	60.003.952
Dettes financières		170/4	45.000.000	60.000.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	45.000.000	60.000.000
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	4.267	3.952
Dettes à un an au plus		42/48	83.735.209	28.500.682
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	60.000.000	60.000.000
Dettes financières		43	10.398.236	15.643.605
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	10.398.236	15.643.605
Dettes commerciales		44	384.916	79.671
Fournisseurs		440/4	384.916	79.671
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	132.156	163.706
Impôts		450/3	29.809	76.838
Rémunérations et charges sociales		454/9	102.347	86.868
Autres dettes		47/48	12.819.902	12.613.701
Comptes de régularisation	5.9	492/3	1.457.688	2.031.408
TOTAL DU PASSIF		10/49	417.183.178	394.640.762

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	909.723	986.006
Chiffre d'affaires	5.10	70		3.716
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	909.723	982.290
Coût des ventes et des prestations		60/64	-298.752	-3.255.366
Approvisionnements et marchandises		60	172.060	8.548
Achats		600/8	265	
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	171.795	8.548
Services et biens divers		61	1.979.156	1.905.421
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	537.443	712.606
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	312.456	312.726
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	-3.492.116	-6.349.055
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	192.250	154.387
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.208.475	4.241.373
Produits financiers		75	19.083.839	20.258.222
Produits des immobilisations financières		750	18.105.673	18.418.686
Produits des actifs circulants		751	386.665	1.076.550
Autres produits financiers	5.11	752/9	591.500	762.985
Charges financières	5.11	65	8.534.677	13.308.986
Charges des dettes		650	8.520.695	12.261.071
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	-29.328	-3.778.284
Autres charges financières		652/9	43.310	4.826.199
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	11.757.636	11.190.608
Produits exceptionnels		76	19.239.296	6.764.148
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	8.666.400	6.418.941
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		345.207
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	10.572.896	
Charges exceptionnelles		66	32.683.050	11.364.739
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	23.332.750	6.409.731
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	785.520	4.949.296
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	8.564.780	5.712
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-1.686.117	6.590.018
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	31.693	-10.262
Impôts		670/3	31.693	49.082

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales**Bénéfice (Perte) de l'exercice** (+)/(-)**Prélèvements sur les réserves immunisées****Transfert aux réserves immunisées****Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter** (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		59.344
9904	-1.717.810	6.600.279
789		
689		
9905	-1.717.810	6.600.279

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	156.843.599	170.507.397
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	-1.717.810	6.600.279
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	158.561.410	163.907.117
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		387.464
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		387.464
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	144.934.820	158.561.410
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	11.908.779	11.558.523
Rémunération du capital	694	11.468.519	11.342.491
Administrateurs ou gérants	695	440.261	216.031
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Dont

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission

d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	XXXXXXXXXX	
8002		
8003		
8004		
20	599.667	
200/2		
204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	2.246.622
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	2.246.622	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	853.412
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	51.917	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	905.329	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	1.341.293	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	228.443
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.679	
Cessions et désaffectations	8172	2.832	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	227.290	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	173.467
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	13.903	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	2.832	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	184.538	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>42.752</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	222.269
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	400	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	222.669	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	210.470
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	4.463	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	214.932	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>7.737</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	9.435.302
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	7.292	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	8185		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	9.442.594	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	8245		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	4.132.632
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	242.174	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	8315		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	4.374.806	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	5.067.789	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	252.476.455
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	252.476.455	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	12.506.565
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481	6.056.002	
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	6.450.563	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>246.025.892</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>21.130.626</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	3.915.511	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621	21.412	
Autres	(+)/(-) 8631	-6.736.527	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	<u>10.500.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	103.043.539
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	1.502.695	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	101.540.845	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	8.810.137
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	22.055.237	
Reprises	8482	1.021.571	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	29.843.803	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>71.697.042</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>5.427.684</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632	-5.427.684	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	21.797.855
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	303.773	
Cessions et retraits	8373	1.395.199	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	20.706.429	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	8.839.767
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	1.277.513	
Reprises	8483	1.588.827	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	8.528.453	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	1.140.000
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543	-543.396	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	596.604	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>11.581.373</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>1.821.116</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	250.000	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633	-1.500.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>71.116</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES BE 0433.689.770 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions et parts	299	99,67		31-12-2013	EUR	479.407	21.425
CODIC INTERNATIONAL (CONSOLIDÉ) BE 0448.424.367 Société anonyme Chée de La Hulpe 120/2 1000 Bruxelles BELGIQUE Actions et parts	7.812	23,81		30-04-2013	EUR	97.092.000	-6.919.000
SERENDIP BE 0466.354.026 Société anonyme Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht BELGIQUE Actions et parts	150.000	25		31-12-2012	EUR	14.834.156	446.722
CIE DU BOIS SAUVAGE NEDERLAND B.V. NL0000000000 Entreprise étrangère Fred Roeskenstraat 123 NL-1076 Amsterdam PAYS-BAS Actions	925.000	100		31-12-2013	EUR	44.418.643	-96.549
TRADE CREDIT RE BE 0864.602.471 Société anonyme Av Roger Vanderdriessche 18 1150 Woluwe-Saint-Pierre				31-12-2012	EUR	18.194.832	74.007

BELGIQUE							
Actions et parts	52.190	26,4					
NEUHAUS HOLDING				31-12-2012	EUR	113.342.487	5.199.589
BE 0869.912.133 Société anonyme Postweg 2 1602 Vlezenbeek							
BELGIQUE							
Actions et parts	269.999	99,99	0,01				
PARFINA				31-12-2013	EUR	63.222.949	1.882.235
BE 0442.910.215 Société anonyme Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles							
BELGIQUE							
Actions et parts	2.678	99,99	0,01				
RECTICEL (CONSOLIDÉS)				31-12-2012	EUR	260.624.000	17.564.000
BE 0405.666.668 Société anonyme Av des Olympiades 2 1140 Evere							
BELGIQUE							
Actions et parts	8.358.006	28,89					
MAN TO TREE				31-12-2012	EUR	229.428	-147.470
BE 0898.045.301 Société anonyme Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles							
BELGIQUE							
Actions et parts	421	24,99					

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	4.617.515	4.588.186
8681	4.617.515	4.588.186
8682		
52	50.000	50.000
8684		
53	24.000.195	7.370
8686	24.000.195	7.370
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
Produits acquis divers
Produits acquis sur sociétés consolidées

Exercice
23.419
64.790
381.657

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 78.767.300	78.767.300

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions et parts s.d.v.n.

Codes	Montants	Nombre d'actions
	78.767.300	1.575.346
8702	XXXXXXXXXX	750.350
8703	XXXXXXXXXX	824.996

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	146.400
8746	7.320.000
8747	146.400
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Structure de l'actionariat

DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre d'obligations convertibles (b)	Nombre de warrants et options (c)	Total (a) + (b) + (c)	% potentiel actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE								
FER EN CHINE (1)	31/12/13	662.386	42,05%	0	73.728	736.114	42,75%	1
FINGAREN (1)	31/12/13	96.662	6,14%	0	0	96.662	5,61%	1
Monsieur Guy PAQUOT	31/12/13	566	0,04%	0	3.295	3.861	0,22%	1
Total		759.614	48,23%	0	77.023	836.637	48,58%	

(1) Guy PAQUOT contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

- Provisions pour charges bâtiments
- Provisions garantie crédit bancaire
- Provisions relatives aux options
- Provisions pour risques IRS
- Provisions pour indemnisations ventes immobilières

Exercice
30.073
485.000
8.273
974.416
860.400

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	60.000.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	60.000.000
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	60.000.000
--	----	-------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	45.000.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	45.000.000
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	45.000.000
--	------	-------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	4.267

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	4.267
--	------	--------------

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	29.809
450	
9076	
9077	102.347

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Produits à reporter
 Intérêts courus sur emprunts et IRS,Caps, Floor et primes sur Produits dérivés

Exercice
24.352
1.433.336

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics			
	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture			
	9086	6	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein			
	9087	5,1	6
Nombre d'heures effectivement prestées			
	9088	8.542	9.670
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs			
	620	368.877	392.869
Cotisations patronales d'assurances sociales			
	621	124.640	172.197
Primes patronales pour assurances extralégales			
	622	20.650	20.331
Autres frais de personnel			
	623	14.556	118.661
Pensions de retraite et de survie			
	624	8.720	8.548
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)			
	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées			
	9110		
Reprises			
	9111		
Sur créances commerciales			
Actées			
	9112		
Reprises			
	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions			
	9115	1.986.913	5.553.429
Utilisations et reprises			
	9116	5.479.029	11.902.484
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation			
	640	185.459	154.387
Autres			
	641/8	6.790	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture			
	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein			
	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées			
	9098		
Frais pour l'entreprise			
	617		

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Plus-values sur vente d'actifs circulants

Produits dérivés

Divers

Différence de change

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	0	642.841
	9.952	80.432
	581.287	39.712
	261	0
	68.460	
6501		
6503		
	223.600	1.580.987
6510		
6511	252.928	5.359.271
653		
6560		
6561		
	0	4.580.777
	24.236	174.181
	3.502	51.799
	0	4.772
	1	17
	5.246	3.684
	10.326	10.968

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Moins-values sur ventes d'actifs circulants

Frais de banque et de coupons

Frais sur opérations de bourse

Différence de change et valorisation de devises

Divers

Moins-values sur réalisations d'options

Primes décaissées sur options

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels**

sur ventes immobilières

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Indemnité Transaction financière dossier Fortis

Exercice
10.572.896
8.564.780

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Plus-values sur titres et reprises de réductions de valeurs non taxées
Moins-values sur titres et réductions de valeurs taxées
RDT
Reprises de provisions déjà taxées
Dépenses non admises

Codes	Exercice
	31.693
9134	
9135	400.354
9136	368.661
9137	
9138	
9139	
9140	
	8.917.946
	24.341.870
	16.008.815
	356.485
	8.605.915

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
RDT récupérables
Déductions pour investissements

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	118.754.435
9142	17.590.149
	101.109.773
	54.514
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	17.038	19.967
9146	40.065	65.947
9147	526.110	369.838
9148	1.809.276	1.707.643

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	485.000
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	0

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	256.525.892	261.100.516
Participations	280	246.025.892	239.969.890
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	10.500.000	21.130.626
Créances sur les entreprises liées	9291	16.779.244	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	16.779.244	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	10.398.236	15.643.605
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	10.398.236	15.643.605
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	14.871.792	13.459.206
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	57.274	128.141
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	71.697.042	99.661.086
Participations	282	71.697.042	94.233.403
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		5.427.684
Créances	9292	5.427.684	
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	5.427.684	
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XIII bis.

Renvoi à l'annexe relative aux informations complémentaires.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées dans l'annexe libre ci-après :

1. Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2013 aux administrateurs : 348.198,12 eur.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	132.167
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	20.000
95061	
95062	
95063	8.989
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Codes	Exercice
9507	163.620
95071	2.500
95072	
95073	8.989
9509	
95091	
95092	
95093	

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218

Etat des personnes occupées**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice		Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs					
Temps plein		1001	4		
Temps partiel		1002	2		
Total en équivalents temps plein (ETP)		1003	5,1		
Nombre d'heures effectivement prestées					
Temps plein		1011	6.614		
Temps partiel		1012	1.928		
Total		1013	8.542		
Frais de personnel					
Temps plein		1021	462.495		
Temps partiel		1022	66.228		
Total		1023	528.723		
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	8.490		

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP		1003	6		
Nombre d'heures effectivement prestées		1013	9.670		
Frais de personnel		1023	704.058		
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	9.318		

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

- Hommes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire
- Femmes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	4	2	5
110	4	2	5
111			
112			
113			
120	4		4
1200			
1201	1		1
1202	2		2
1203	1		1
121		2	1
1210			
1211		1	0,5
1212			
1213		1	0,5
130	1		1
134	2	1	2,5
132	1	1	1,5
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

- Nombre moyen de personnes occupées
- Nombre d'heures effectivement prestées
- Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		3	1,6
210		1	0,5
211		2	1,1
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		3	1,8
310		1	0,8
311		2	1
312			
313			
340			
341			
342			
343		3	1,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	2	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	15	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	986	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	986	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Les frais d'emprunt obligataire sont amortis linéairement sur la durée de celui-ci.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal	Frais accessoires
	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
	D (dégressive)	G (réévaluée)		
	A (autres)			
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L		3.00 - 3.00	100.00 - 100.00
4. Installations, machines et outillage *	L		3.00 - 10.00	100.00 - 100.00
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier*	D		20.00 - 20.00	100.00 - 100.00
7. Autres immobilisations corp.	L		3.00 - 10.00	100.00 - 100.00
	L		3.00 - 10.00	100.00 - 100.00
	D		20.00 - 20.00	100.00 - 100.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

Individualisation

4. Immeubles destinés à la vente :

Individualisation

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

En fin d'exercice ils sont ,valu,s au taux de cl'ture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

La Compagnie du Bois Sauvage est une société à caractère patrimonial, cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, dont l'actionnaire principal est familial et stable.

Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

1. LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Avec une croissance négative du PIB en Zone Euro de 0,4% et des chiffres du chômage à un niveau historiquement haut, l'année 2013 a encore été une année difficile pour les entreprises européennes.

Dans le cas des participations détenues par la Compagnie du Bois Sauvage, les résultats furent contrastés, certaines sociétés parvenant à garder le cap et affichant de bons résultats, d'autres éprouvant des difficultés.

C'est dans ce contexte que le résultat opérationnel avant cessions et variations de juste valeur de la Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 7,8 millions contre EUR 34 millions en 2012. Une réduction fortement impactée par les deux éléments non récurrents suivants :

- la transaction dans le litige Fortis d'EUR 8,5 millions, voir (1),
- l'amende européenne infligée à Recticel dans le cadre de l'enquête sur le secteur de mousse de polyuréthane d'EUR 7,9 millions, part du Groupe Compagnie du Bois Sauvage.

Au-delà de ces faits exceptionnels, ce résultat tient compte en 2013 de :

- l'augmentation de 9,1% du chiffre d'affaires du Groupe Neuhaus à périmètre constant et du maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle,
- la poursuite de la diminution des charges financières du Groupe qui sont d'EUR 6,0 millions en 2013 contre EUR 6,9 millions en 2012,

- la diminution des dividendes encaissés à EUR 8,0 millions en 2013 par rapport à EUR 10,2 millions en 2012, résultant principalement de l'absence de dividende de Cofinimmo suite à la cession de cette participation en 2012 (dividende d'EUR 1,5 million en 2012),
- la faiblesse des résultats des sociétés mises en équivalence à EUR - 13 millions en 2013 contre EUR 5,3 millions (2) en 2012. La forte diminution est principalement imputable à Recticel qui a enregistré un premier semestre 2013 difficile et a dû supporter une amende européenne (voir ci-dessus).

Le résultat net part du Groupe d'EUR -1,4 million tient compte de résultats sur cessions d'EUR 2,8 millions, de variations de juste valeur d'EUR 3,5 millions et d'une charge d'impôts d'EUR 11,3 millions.

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR -15,1 millions. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe corrigé principalement par les variations de juste valeur des participations en Umicore (EUR -14,5 millions) et en Berenberg Bank (EUR +3,4 millions) ainsi que par les différences de change sur la conversion des activités à l'étranger (EUR -2,7 millions).

La Société affiche un endettement net consolidé d'EUR 43,3 millions au 31 décembre 2013.

Après paiement du dividende 2012 (EUR 11,3 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 318,1 millions.

(1) La Compagnie du Bois Sauvage a, conformément aux articles 216 bis et suivants du Code d'instruction criminelle et aux articles 70 à 72 de la loi du 2 août 2002, conclu une transaction pénale et administrative tant avec le ministère public qu'avec la FSMA. Cette transaction a mis fin à toutes les poursuites dirigées contre la société à propos des conditions dans lesquelles était intervenue la vente de 3.600.000 actions FORTIS durant la journée du 3 octobre 2008. La transaction initiée par le ministère public, portant sur un montant de 8,55 millions EUR, a eu pour effet d'éteindre définitivement l'action publique engagée contre la Compagnie du Bois Sauvage, sans reconnaissance de culpabilité quant aux faits. Pour rappel, la société avait été inculpée le 11 septembre 2009 du chef de délit d'initié, de faux et usage de faux dans le cadre de la cession d'une partie de son portefeuille d'actions FORTIS le 3 octobre 2008. La Compagnie a toujours contesté avoir commis les infractions sur lesquelles portait l'inculpation.

(2) Les chiffres présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée. L'impact est de -5.643 KEUR sur la valeur de mise en équivalence et sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012.

La Compagnie propose de poursuivre sa politique de croissance du dividende et de le porter à EUR 7,28 brut par titre et marquer ainsi sa confiance dans l'avenir.

Durant l'année 2013, le Groupe de la Compagnie du Bois Sauvage a principalement :

- acquis le chocolatier Corné Port Royal,
- souscrit à l'augmentation de capital de Noël Group (USA) pour un montant d'USD 0,5 million,
- vendu le complexe immobilier Village Walk Apartments (USA). Cette vente s'est accompagnée d'un remboursement de dette d'USD 19 millions liée au financement de cet investissement,
- vendu un bien immobilier au Luxembourg,
- signé un compromis de vente pour des terrains sis en province de Liège, dont l'acte a été signé en janvier 2014,
- émis, en juin 2013, un emprunt obligataire d'un montant total d'EUR 45 millions auprès d'un nombre limité d'investisseurs institutionnels belges et internationaux. Ces obligations ont un terme de 5 ans et un taux d'intérêt payable annuellement de 3,8%,
- libéré ou souscrit un montant complémentaire total d'EUR 0,4 million dans les fonds Matignon Technologies II (France), Théodorus II, Euroscreen et dans le capital de Nanocyl,
- vendu sa participation en Ceran (35,95%),
- réduit sa participation en Ter Beke (cession de 18.778 titres),
- liquidé ses participations en St. Augustine Village Partners (USA) et Village Square Partners (USA) suite à la vente des actifs qu'elles contenaient.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 pour le rachat d'actions propres, la Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé en 2013 au rachat d'actions propres. A ce jour, Compagnie du Bois Sauvage ne détient pas d'actions propres et a temporairement suspendu son programme de rachat. Le nombre d'actions en circulation est de 1.575.346.

Les mesures visant à l'amélioration de l'information des actionnaires ont été poursuivies : la Charte de Corporate Governance a été mise à jour et est disponible sur le site internet, les contacts avec les analystes et les investisseurs ont été poursuivis, la valeur intrinsèque est publiée semestriellement et la composition détaillée du portefeuille est reprise en page 23 du présent rapport.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2013 a été de 597.

Malgré les deux éléments non récurrents mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque s'établit à EUR 288,48 par titre au 31 décembre 2013 contre EUR 286,4 au 31 décembre 2012, en légère hausse.

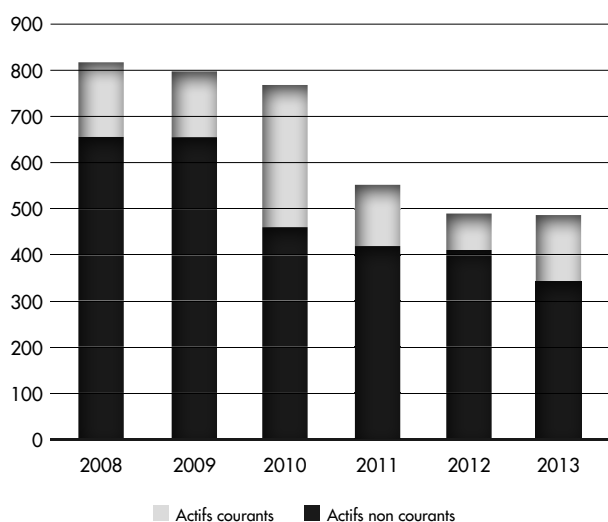
La Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le Président
Frédéric Van Gansberghe
Rep. d'Ecostake, sa

2. CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

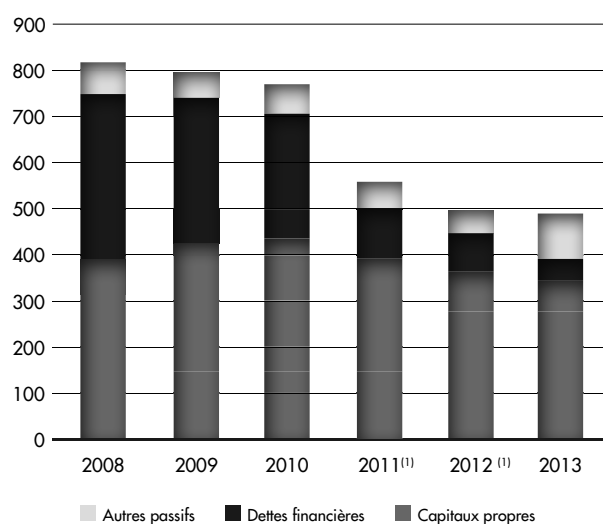
ACTIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)



PASSIF – ÉVOLUTION HISTORIQUE

Chiffres comptables consolidés (en € millions)

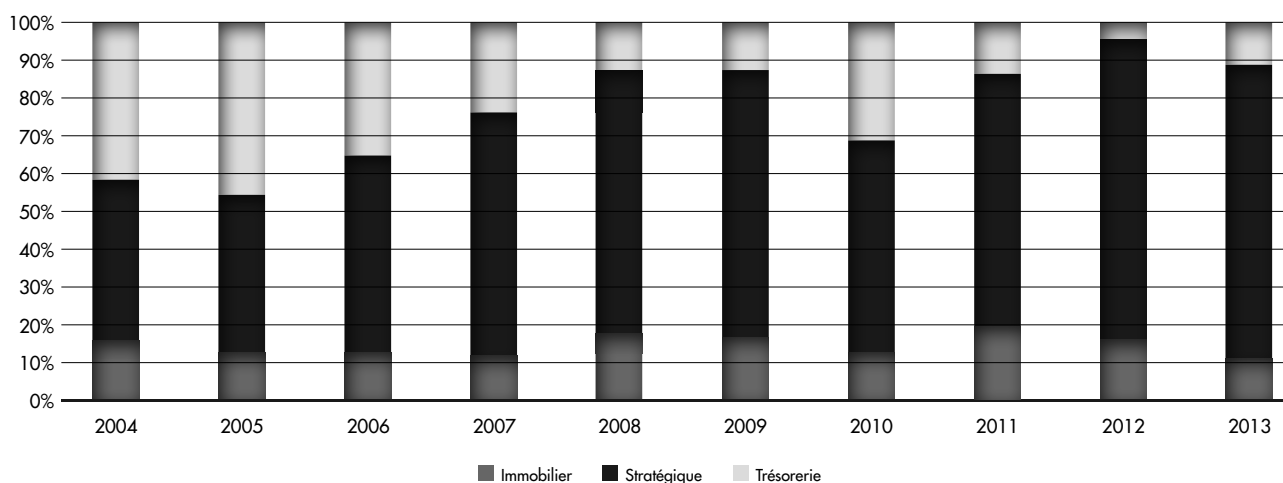


(1) Les fonds propres de 2011 et 2012 tiennent compte des réductions de capital de respectivement EUR 40,6 millions et EUR 39,4 millions.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ

Valeur intrinsèque au 31 décembre ⁽²⁾

Total € 487.331.287 655.300.460 838.563.340 1.060.667.920 757.680.115 758.571.487 813.968.415 571.074.038 542.063.934 558.737.076



(2) Voir page 38 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque.

EUR 1.000	2013	2012 (7)	2011	2010
Capitaux propres du Groupe	318.109	344.461	369.199	416.002
Valeur intrinsèque « in the money » ^{(1) (4) (6)}	456.338	452.996	443.395	528.388
Résultat net consolidé (part du Groupe)	-1.403	15.753	31.090	108.593
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	337.171	300.891	258.262	317.230

	2013	2012	2011	2010
Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR)				
De base ⁽³⁾	-0,89	9,99	19,67	69,49
Dilué ⁽³⁾	-0,89	9,99	19,66	67,55
Nombres d'actions				
En circulation	1.575.346	1.575.346	1.582.000 ⁽²⁾	1.562.710 ⁽²⁾
In the money	1.581.896	1.581.896	1.585.150	1.620.972
Fully diluted	1.721.746	1.721.846	1.861.000	1.893.422
Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR)				
In the money ^{(4) (6)}	288,48	286,36	279,72	325,97
Fully diluted ^{(4) (6)}	284,60	282,66	275,56	319,19
Dividende brut par action	7,28	7,20	7,00	6,80

	2013	2012	2011	2010
Volume journalier moyen traité	597	562	551	446
Capitaux journaliers moyens (EUR) ⁽⁴⁾	112.488	101.543	102.733	81.861
Cours (EUR)				
Clôture	214,03	191,00	163,25	203,00
Le plus haut ⁽⁵⁾	215,00	195,00	206,43	205,72
Le plus bas ⁽⁵⁾	176,12	160,01	163,25	162,00

(1) La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée en page 38.

(2) Dont 4.379 actions propres détenues par Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2011 et 8.063 au 31 décembre 2010 (voir aussi la note 15).

(3) Voir calcul et définitions dans la note 25

(4) Voir définitions de « in the money » et de « fully diluted » en page 39.

(5) Les statistiques 2011 et 2012 sont adaptées suite à la réduction de capital d'EUR 26 et d'EUR 25 par titre

(6) La valeur intrinsèque tient compte de la réduction de capital d'EUR 40,6 millions (EUR 26 par titre) au 31 décembre 2011 et d'EUR 39,4 millions (EUR 25 par titre) au 31 décembre 2012.

(7) Les chiffres 2012 présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée. L'impact est de -5.643 KEUR sur la valeur de mise en équivalence et sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012.

3. INDEX DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	2 à 5
■ Principaux risques et incertitudes	16
■ Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	40
■ Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société	18
■ Recherche et développement	N/A
■ Existence de succursales de la Société	N/A
■ Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	19
■ Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit	11
■ Déclaration de Gouvernance d'entreprise	10
■ Rapport de rémunération	14
■ Structure de l'actionariat	20
■ Etat du capital	77
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	37

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE

L'appellation « Bois Sauvage » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13^{ème} siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop

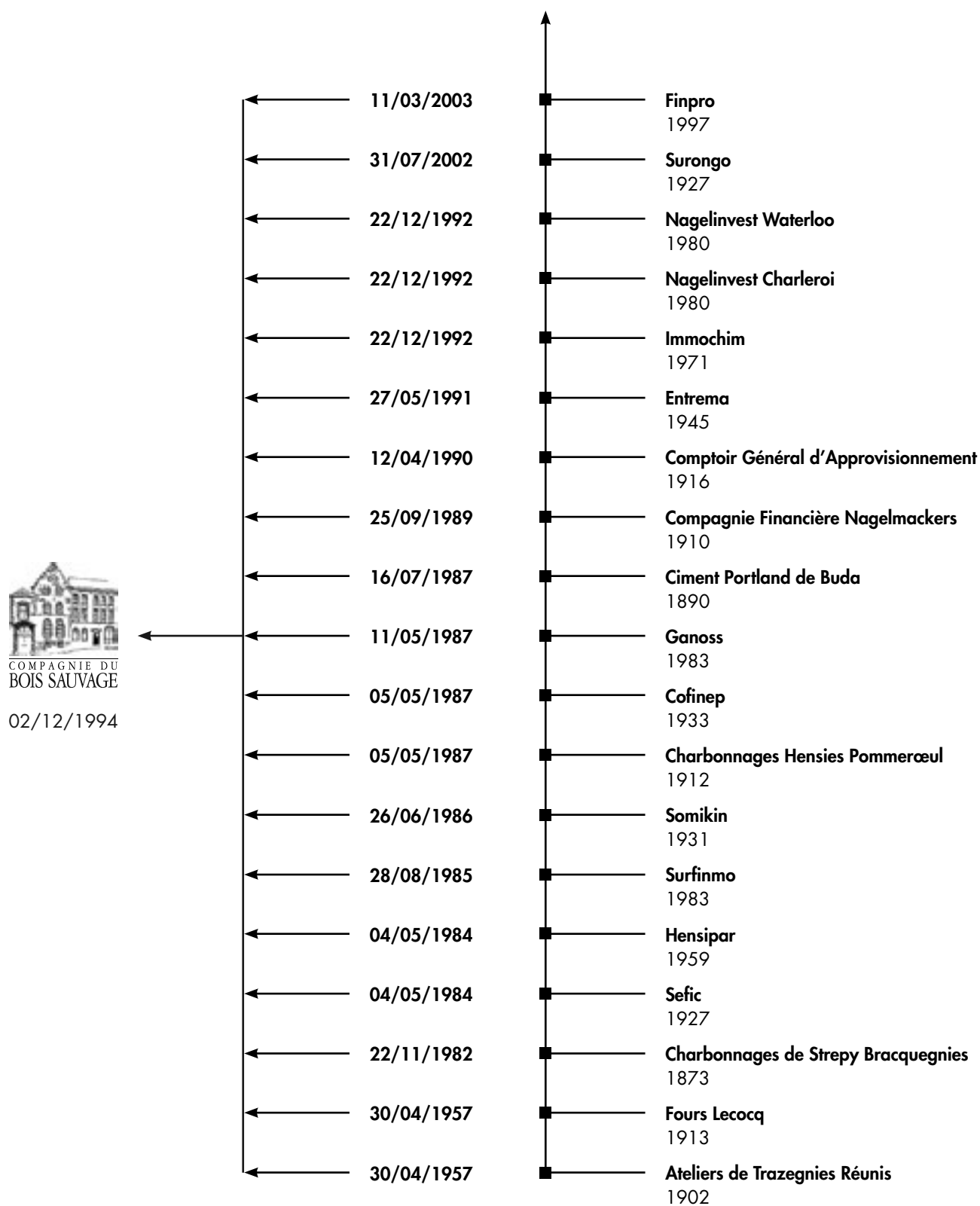
petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la Société.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose de Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

Guy Paquot contrôle la société Fingaren s.c.a., qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine, s.a.. Ensemble, ils possèdent 48,22% (48,58% sur base fully diluted) de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2013. Pour 51,78% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionariat page 20 et 104).

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE



5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 24 octobre 2013. Elle est disponible sur le site internet : www.bois-sauvage.be.

Cette Charte est conforme au Code belge de Corporate Governance 2009 à l'exception des éléments explicités au point 5.2. ci-dessous.

5.2. Dérogation au Code de référence

Le Conseil d'administration assure collégalement la gestion journalière de la Société depuis le 31 août 2012, date à laquelle il a mis fin à la structure de management exécutif existante (fonction d'Administrateur délégué et Comité de direction) au profit de la structure expliquée au point 5.6.1 ci-après en page 16. En conséquence, à partir du 31 août 2012, les dispositions suivantes au Code belge de Corporate Governance 2009 ne sont plus applicables :

- Points 1.4 à 1.6, (Structure claire de gouvernance d'entreprise) 4.11 à 4.12 (Evaluation de l'interaction du Conseil d'administration avec le CEO et le management exécutif), 6 (Structure claire de management exécutif) et 7 (Rémunération du management exécutif).
- Points 5.3/4 à 5 et 5.4/2 à 4 (Comité de Nomination et de Rémunération), points 7.1, 7.3 à 4, 7.9 à 18 (Rémunération de l'Administrateur délégué et des managers exécutifs)

Par ailleurs, les autres dérogations au Code belge de Corporate Governance 2009 se résument comme suit :

- Points 5.2./12 à 14 (Contact avec le management exécutif et contrôle interne) : Le management exécutif ayant été supprimé, l'administrateur exécutif assure la mission préconisée par le Code belge.
- Point 5.2 /17 (Audit interne) : Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.
- Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit) : Le Conseil d'administration a estimé que deux réunions par an (au lieu de quatre recommandées par le Code de Corporate Governance) sont suffisantes pour permettre au Comité d'audit de fonctionner correctement. Une ou plusieurs réunions supplémentaires peuvent être organisées en fonction des nécessités.

5.3. Conflits d'intérêt

Aucune décision prise par le Conseil d'administration en 2013 n'a requis l'application de l'article 523 ou 524 du Code des Sociétés.

5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

5.4.1. Organes de gestions et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration, la qualification et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises en pages 12 et 13 du présent rapport.

Le Conseil est composé d'un administrateur exécutif, d'administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines).
- Nomination / révocation du Président du Conseil d'administration.
- Nomination / révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle
- Suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle.
- Prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives.
- Suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements.
- Définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration.
- Mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions, de leurs responsabilités et de la rémunération de leurs membres.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés.
- Suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique.
- Suivi du travail du Commissaire.
- Nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil.
- Les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants.
- Les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions.
- Tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur.
- La composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité des compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2013, le Conseil s'est réuni à 9 reprises. Il a débattu notamment :

- des résultats sociaux et consolidés,
- du fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités,
- du fonctionnement de la structure de gouvernance mise en place en août 2012 et constat du bon fonctionnement de celle-ci,
- du suivi du budget 2013 et de l'établissement du budget 2014,
- de la reconduction du programme de rachat d'actions propres pour 3 ans,
- du suivi des participations et de dossiers d'investissements,
- des ventes de participations,
- des ventes immobilières en Belgique, au Luxembourg et aux Etats-Unis,
- des règles d'évaluation des participations et suivi des nouvelles normes IFRS,
- de la fréquence de publication de la valeur intrinsèque réduite à deux fois par an,
- du suivi des litiges et de la fin du litige Fortis,

- de la politique de rémunération des administrateurs,
- de l'examen des candidatures au Conseil et comme réviseur,
- du financement et émission d'un emprunt obligataire.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

Le Comité d'audit

Il s'est réuni à 3 reprises en 2013 et a notamment débattu des points suivants :

- examen des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013,
- examen des candidatures pour le renouvellement du mandat du réviseur,
- mise à jour des règles d'évaluation,
- méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe,
- examen des litiges en cours,
- examen des risques et du contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir page 16),
- examen des communiqués annuel et semestriel,
- examen des règles pour la gestion des liquidités,
- examen des positions des IRS en portefeuille.

La composition du Comité d'audit a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 3 décembre 2012. Valérie Paquot a été nommée membre du Comité d'audit en remplacement de Pierre-Yves de Laminne de Bex, démissionnaire suite à sa nouvelle fonction d'administrateur exécutif.

Les membres du Comité d'audit disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité. Plus particulièrement, le Président du Comité d'audit, François Blondel, est diplômé en droit et en Sciences Economiques Pures, a entamé sa carrière professionnelle dans le groupe Petrofina aux Etats-Unis et en Europe avant de rejoindre IBt dont il a été l'Administrateur délégué, ce qui lui permet de garantir le

fonctionnement efficace du Comité. Il est indépendant au sens de l'article 526ter du Code des Sociétés.

Le Comité de nomination et de rémunération

Il s'est réuni à 6 reprises en 2013, sous la présidence de Patrick Van Craen. Le Comité s'est penché sur :

- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- les échéances des mandats d'administrateurs et examen des candidatures au Conseil,
- la composition des Comités d'audit et de nomination et rémunération,
- la revue des mandats d'administrateur dans les filiales et participations du Groupe.

Actuellement, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont de sexe féminin. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière sera portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

Le Comité de nomination et rémunération a été modifié pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 31 août 2011. Il est présidé par Patrick Van Craen qui est secondé par Frédéric Van Gansberghe et François Blondel.

Les participations à ces Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société, disponible sur son site internet : www.bois-sauvage.be.

La société désigne généralement un représentant au sein des filiales et des participations, afin de suivre leur développement. Les principaux mandats d'administrateurs exercés au 31 décembre 2013 par un employé ou par un administrateur de la Compagnie au sein des participations sont les suivants :

Société	Mandat exercé par ⁽¹⁾
Berenberg Bank (Joh.Berenberg,Gossler & Co. KG)	P.-Y de Laminne de Bex
Codic International, S.A.	F. Blondel
Man-to-tree, SA	F. Van Gansberghe,
Nanocyl, SA	F. Blondel
Neuhaus, NV et Neuhaus Holding, NV	F. Van Gansberghe
Noël Group, LLC	V. Paquot
Recticel, NV	F. Blondel
Serendip, SA	F. Jourdain
Trade Credit Re Insurance Company, SA	B. Deckers
Matignon Technologies II	F. Jourdain
Jeff de Bruges	V. Paquot & F. Jourdain

⁽¹⁾ ou représentant de Compagnie du Bois Sauvage, ses filiales et autres

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.4.2. Nominations statutaires

Le Conseil informe l'assemblée de la démission au titre d'administrateur de Monsieur Vincent Doumier avec effet au 30 août 2013.

Le Conseil d'administration vous propose de ratifier la cooptation de Madame Isabelle Hamburger au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Vincent Doumier jusqu'au jour de l'Assemblée Générale du 23 avril 2014 et de la nommer administrateur indépendant⁽¹⁾ pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018.

Isabelle Hamburger a travaillé 2 ans dans un bureau d'architecture avant de rejoindre la société familiale, Vervloet, en 1995. Après avoir intégré les divers départements, elle

décide de racheter l'ensemble des parts de l'entreprise en 2013. Une nouvelle équipe, jeune, proche de la réalité du marché est mise en place. Aujourd'hui, Vervloet continue sa démarche à l'export avec de nouveaux produits réalisés par des designers qui permettent à l'entreprise de se rapprocher d'un autre type de clientèle.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Van Craen vient à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 23 avril 2014. Le Conseil d'administration vous propose de renommer Monsieur Patrick Van Craen, en tant qu'administrateur indépendant⁽¹⁾ pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2018.

(1) Au sens de l'article 526 ter du code des sociétés pour l'ensemble des critères définis.

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion.

Conseil d'administration

European Company of Stake ⁽³⁾ rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Président	2015
François BLONDEL ⁽²⁾	Avenue des Cormorans 15 B-1150 Bruxelles	Administrateur	2015
Pierre-Yves de LAMINNE de BEX ⁽³⁾⁽⁴⁾	Chaussée de Bruxelles 305 B-1950 Crainhem	Vice-Président et Administrateur exécutif	2017
Vincent DOUMIER ⁽¹⁾	Avenue des Statuaires 127 B-1180 Bruxelles	Administrateur	jusqu'au 30 août 2013
Frédéric JOURDAIN ⁽²⁾	Molenstraat 2 B-1600 Sint Laureins-Berchem	Administrateur	2015
Isabelle HAMBURGER ⁽²⁾	Rozelaarlan 4 1560 Groenendael	Administrateur coopté	2014
Valérie PAQUOT ⁽³⁾	Route des Ecluses 34/17 CH-1997 Haute-Nendaz	Administrateur	2016
Patrick VAN CRAEN ⁽²⁾	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2014

⁽¹⁾ Administrateur délégué jusqu'au 31 août 2012

⁽²⁾ Indépendant

⁽³⁾ Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

⁽⁴⁾ Administrateur exécutif

Comité d'audit	François Blondel	Président
	Valérie Paquot	Membre
	Frédéric Jourdain	Membre
Comité de nomination et rémunération	Patrick Van Craen	Président
	François Blondel	Membre
	Frédéric Van Gansberghe	Membre
Secrétariat général	Bruno Spilliaert	
Commissaire	S.C. s.f.d. S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Madame Corine Magnin et Monsieur Michel Denayer Berkenlaan 8b B-1831 Diegem	2016

Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants, en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.

François BLONDEL	Administrateur de sociétés
Frédéric JOURDAIN	
Isabelle HAMBURGER	Administrateur délégué de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick VAN CRAEN	Membre du Comité de direction de CFE

Président honoraire

Chevalier Paquot

Administrateurs honoraires

Baron Boone
Robert Demilie
Baron Donald Fallon
Monique Neven
Marc Noël
Jean-Louis Raemdonck van Megrode
Baronne Schwennicke
Baron de Vaucleroy

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5. Rapport de rémunération

5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

5.5.2. Politique de rémunération

5.5.2.1. Administrateurs exécutif et non exécutifs

Suite à la décision prise par l'Assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013, la politique de rémunération a été adaptée comme suit :

La rémunération des administrateurs se divise en 3 parties :

- 1) Une partie fixe d'EUR 5.000 brut par personne et par an payée pendant l'année durant laquelle le mandat a été exercé.
- 2) Des tantièmes, correspondant conformément aux statuts à 4% maximum du bénéfice distribué (dividende + tantièmes) annuellement par la Société. Le Conseil répartira les tantièmes entre les administrateurs selon un règlement interne, qui tient compte des missions spécifiques effectuées par certains d'entre eux.
- 3) Les rémunérations pour les prestations des administrateurs membres du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération, payées pendant l'année durant laquelle le mandat est exercé.

Les rémunérations brutes des membres des Comités spécialisés sont arrêtées comme suit :

€	Comité Audit		Comité de Nomination et de Rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/personne	1.500	1.000	1.125	750

Il n'y a pas de modification de la politique de rémunération des administrateurs prévue pour les deux ans à venir.

Les rémunérations en actions sont abordées globalement dans la section 5.5.2.2. ci-dessous.

5.5.2.2. Plan de paiements fondés sur des actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2006 a approuvé la mise en place d'un plan de stock-options d'une durée de cinq ans en faveur des membres du Comité de direction et des employés et cocontractants permanents de la Société.

Le plan d'attribution de stock-options est venu à son terme en 2010. Il visait la motivation à long terme du personnel par l'intermédiaire d'un plan d'options portant sur un total de 15.000 actions Compagnie du Bois Sauvage sur 5 ans. Ces options ont été attribuées pour la première fois aux bénéficiaires le 6 juin 2006 et donnent chacune le droit d'acquérir une action Compagnie du Bois Sauvage. Sauf cas particuliers (décès, incapacité, retraite et, sous certaines conditions, licenciement) ou dérogations approuvés par l'Assemblée Générale, ces droits ne peuvent être exercés que cinq ans après l'attribution, et ne seront définitivement acquis par les bénéficiaires qu'à raison d'un quart par an et par attribution. Le détail de ce plan d'options se trouve en page 15 et dans la note 27. La ratification de la prolongation pour une période de 5 ans des plans d'options 2006-2011, 2007-2012 et 2008-2013 a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2010 (voir aussi la note 27).

5.5.3. Rémunération et émoluments

Pour l'exercice 2013, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2013 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)

€	Conseil d'administration			Comité d'audit (2013)	Comité de nomination et de rémunération (2013)	Total
	Présence (2013)	Fixe (2013)	Tantièmes (relatif à 2012)			
Administrateur actif en 2013						
Frédéric Van Gansberghe	9/9	5.000	72.758		4.750	82.508
François Blondel	9/9	5.000	23.879	7.500	5.500	41.879
P.-Y. de Laminne de Bex ⁽¹⁾	9/9	5.000	23.879			28.879
Vincent Doumier ⁽²⁾	4/7	3.333	23.879			27.212
Frédéric Jourdain	9/9	5.000	23.879	5.000		33.879
Isabelle Hamburger ⁽³⁾	2/3	1.667				1.667
Valérie Paquot	9/9	5.000	23.879	5.000		33.879
Patrick Van Craen	8/9	5.000	23.879		8.250	37.129
Total		35.000	216.031	17.500	18.500	287.031

⁽¹⁾ Administrateur exécutif

⁽²⁾ Administrateur jusqu'au 30 août 2013

⁽³⁾ Administrateur coopté à partir du 30 août 2013

En tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Frédéric Van Gansberghe a perçu, en 2013, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation.

5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe en 2013 à l'administrateur exécutif

Une partie de la rémunération fixe et tantième payés à l'Administrateur exécutif en tant qu'administrateur est reprise dans le tableau ad hoc ci-dessus, le reste de sa rémunération est reprise dans le tableau ci-dessous (coût total entreprise, TVA incluse si applicable). Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex est sous statut d'indépendant.

€	Fixe	Variable	Pension	Rémunération		Total
				Autres		
Pierre-Yves de Laminne de Bex	56.667	0	0	0		56.667
Total	56.667	0	0	0		56.667

L'indemnité de rupture du contrat de Monsieur Vincent Doumier provisionnée en 2012 a été payée en 2013 conformément à ce qui est mentionné dans le rapport annuel 2012.

5.5.3.3. Droits de souscriptions sur actions attribués à l'Administrateur exécutif en 2013

Il n'y a pas eu d'octroi de droit de souscription sur actions à l'administrateur exécutif en 2013.

Il n'y a pas eu de droit de souscription sur actions échu ou exerçable en 2013 relatif aux options détenues par l'administrateur exécutif.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.5.4. Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société. A cet effet, ils se réunissent au moins une fois par an sans la présence de l'administrateur exécutif.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure pré-établie et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration.

La dernière évaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs a été faite le 3 décembre 2012.

5.5.5. Autres rémunérations

En plus des honoraires perçus dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales pour un montant total d'EUR 163.620, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C. s .f.d. S.C.R.L. et son réseau a perçu des émoluments non liés à des prestations d'audit pour un montant hors TVA d'EUR 11.489 pour l'accomplissement de différentes missions.

5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO^(*).

5.6.1. Environnement de contrôle

Vocation et stratégie

La volonté de la Compagnie est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a dans sa compétence, tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière

(*) COSO est un référentiel établi par le Committee of Sponsoring Organizations (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des sociétés, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines).
- Nomination / révocation du Président du Conseil d'administration.
- Nomination / révocation des membres du personnel et en particulier de l'équipe opérationnelle.
- Suivi et contrôle des actions de l'équipe opérationnelle.
- Prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives.
- Suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements.
- Définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration.
- Mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions, de leurs responsabilités et de la rémunération de leurs membres.
- Suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés.
- Suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien aux niveaux opérationnel et financier que juridique.
- Suivi du travail du Commissaire.
- Nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a confié à certains de ses membres des missions spécifiques propres à leur qualité d'administrateur et ne délègue pas la gestion journalière de la Société. Le Conseil d'administration veille à ce que les opérations journalières soient suivies par des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux.

En outre le Conseil d'administration a désigné en son sein un administrateur exécutif afin de veiller à la coordination des mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux et de s'assurer que ces derniers savent ce qui est attendu d'eux dans le cadre de leur mission.

Le Conseil d'administration désigne le Directeur financier qui assure la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçu des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place 2 Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), sont correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 526 quater du Code des sociétés.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Secrétaire général, du Directeur financier et des autres membres du personnel.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Intégrité et Ethique

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel (inférieur à 10 personnes), le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier par lequel le personnel de la Société peut confidentiellement faire part de ses préoccupations à propos d'irrégularités éventuelles.

5.6.2. Processus de gestion des risques

Une évaluation annuelle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur financier sont aussi membres de Conseil d'administration et de Comité d'audit « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe (voir page 11), ce qui leur permet de suivre les risques spécifiques à ces participations.

L'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants en 2013:

a) Taux d'intérêt

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liée à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Liquidité

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

c) Risque de participations

La Compagnie dispose d'un portefeuille de participations comprenant principalement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et financiers.

Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe Neuhaus ne possède qu'une unité de production principale et une autre de petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

d) Immobilier

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

e) Devises

Les investissements (directs) à long terme de la Compagnie sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent près de 7 % des actifs.

f) Contrepartie

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

g) Activité de marché

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Le traitement des données est assuré par un personnel réduit. La fiabilité et le caractère complet de ces données est un élément essentiel du travail de l'équipe en place.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

Une fraude au niveau du personnel ou un non-respect des pouvoirs de signature pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

j) Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation

L'évolution de la législation et des réglementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

5.6.3. Activités de contrôle

a) Taux d'intérêt

La Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé l'ensemble de son endettement à taux variables, elle gère aujourd'hui les contrats de couverture de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (voir note 20) qui avaient été conclus parallèlement à son endettement. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique.

b) Liquidité

La Compagnie fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie nette toujours positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique performant reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie (voir note 20).

c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration de Neuhaus Holding dans lequel le Groupe a un administrateur. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise à l'exception d'un Cross Currency Swap d'un montant d'USD 9 millions.

f) Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles la Compagnie a une relation directe (Banque

Degroof, BNP Paribas Fortis, ING Belgique, KBC/CBC et la société de bourse Leleux) ainsi qu'ABN-Amro (NL) et Sun-Trust (USA) pour ses filiales, hors Neuhaus Holding.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

g) Activité de marché

Le Groupe ne traite aucune option de vente. Toutes les options d'achat émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille. La Compagnie s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est plus exercée au 31 décembre 2013.

h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives pertinentes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué, s'il y en a un, a un pouvoir de signature seul.

j) Risque lié au non-respect de la réglementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la réglementation, de l'évolution et du respect de la législation et des réglementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

Tous ces risques sont examinés et mesurés semestriellement par le Comité d'audit.

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Secrétaire général. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit, et approuvées par le Conseil d'administration.

Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe.

5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de la Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

L'administrateur exécutif dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Vu la taille de la Société, aucune fonction d'audit interne indépendante n'est actuellement mise en place. Le Comité d'audit évalue au moins annuellement la nécessité d'en créer une.

5.7. Actionnariat

5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société (www.bois-sauvage.be) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport donne en pages 23 la composition détaillée du portefeuille consolidé au 31 décembre 2013.

La Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur NYSE Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme NYSE Euronext, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.575.346 au 31 décembre 2013 identique à celui au 31 décembre 2012 dont aucun détenu en propre. (voir aussi la note 15). Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.721.746 au 31 décembre 2013 contre 1.721.846 à fin 2012. Cette diminution est due à l'échéance de 100 droits de souscription exerçables du 1^{er} au 20 avril 2013 qui n'ont pas fait l'objet d'un exercice et qui sont donc échus.

Le volume annuel de titres traités en 2013 a été de 151.545. Le volume moyen journalier a été de 597 en 2013 contre 562 en 2012.

Les banques Degroof et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

5.7.2. Structure de l'actionnariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., ainsi que la personne en détenant le contrôle ultime, M. Guy Paquot, lui ont adressé, le 16 septembre 2013, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Cette notification a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Situation au 16 septembre 2013

Dénominateur pris en compte : 1.575.346

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Guy Paquot	566	0,04%
Fingaren s.c.a.	96.652	6,14%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	662.386	42,05%
TOTAL	759.604	48,22%

En date du 23 janvier 2014, la Société a reçu une mise à jour de la déclaration de participation, sans franchissement de seuil, faisant apparaître une détention conjointe au 31 décembre 2013 de 48,22% des droits de vote de Compagnie du Bois Sauvage.

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclarés répondre aux critères de dispense prévus à l'article 74 concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.
Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,11% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

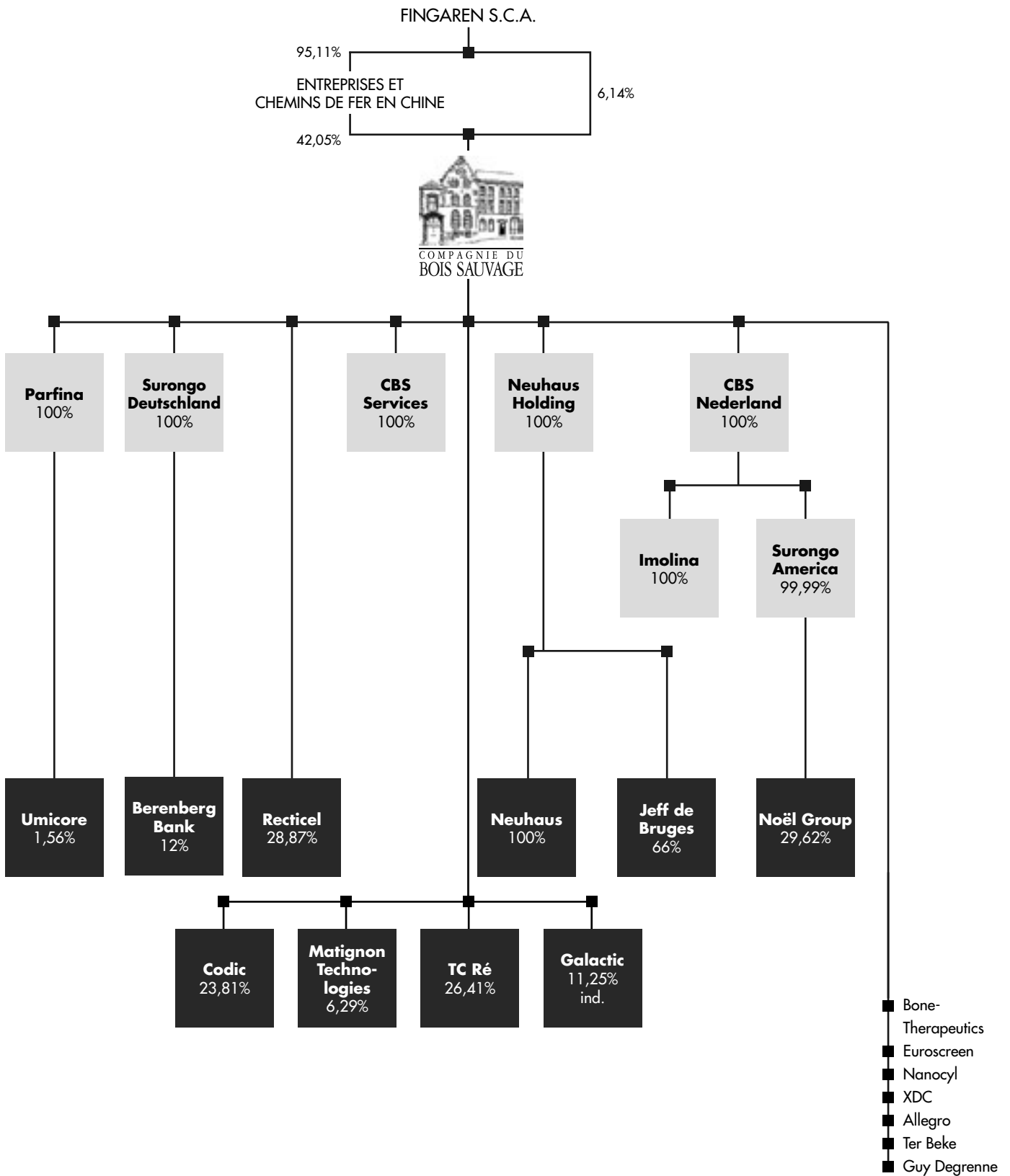
La Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Yves de Laminne de Bex et Frédéric Van Gansberghe.

A l'exception de contrats de location de bureaux à Fingaren et à Entreprises et Chemins de Fer en Chine et de frais de matériel de bureau, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel)

5.7.4. Approbation par l'assemblée générale ordinaire

Dans le cadre de l'émission obligataire de juin 2013, il sera demandé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 23 avril 2014 d'approuver l'article 3.7.2 du Mémoire de Placement Privé du 20 juin 2013 conformément à l'article 556 du Code des sociétés, qui prévoit le remboursement anticipé de l'emprunt émis par la Compagnie du Bois Sauvage en cas de changement de contrôle de celle-ci, et de donner pouvoir au Secrétaire Général de la société pour le dépôt de ladite résolution au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles.

6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS



Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 33.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

Stratégie du Groupe

La Compagnie a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit.

Durant l'année 2013, en exécution de la stratégie définie par le Conseil d'administration, la Compagnie a poursuivi son recentrage sur un nombre limité de participations. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2013

En EUR 1.000 Pôle	Valeur de marché	Quantité	% de participation	Cours de pôle	% du segment	Répartition par pôle
■ Stratégique	434.037					78%
Neuhaus	219.000		100,00%		50%	
Banque Berenberg	69.783		12,00%		16%	
Umicore	63.666	1.875.000	1,56%	33,95	15%	
Recticel	47.056	8.358.006	28,87%	5,63	11%	
Noël Group	15.653		29,62%		4%	
Prêt à Noël Group	623				0%	
Autres	18.256				4%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>178.297</i>					
■ Immobilier	62.169					11%
Europe	46.666					
Codic International	22.297				36%	
Prêt à Codic Int.	4.000				6%	
Site Bois Sauvage	10.145				16%	
Luxembourg	607				1%	
Terrains & divers	9.617				15%	
USA	15.503					
Village Square	0				0%	
Autres	15.503				25%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>62.169</i>					
■ Trésorerie consolidée	62.533					11%
Equivalent de trésorerie	52.446					
Delhaize	3.240	75.000		43,20		
GDF Suez	2.393	140.000		17,10		
BNPParibas-Fortis	1.627	70.447		24,40		
Mobistar	552	40.000		13,80		
Ter Beke	2.230	39.000		57,19		
Autres	45					
<i>Dont participations non cotées hors trésorerie consolidée</i>	<i>45</i>					
Total	558.739					100%
<i>Dont participations non cotées hors trésorerie consolidée</i>	<i>240.511</i>					

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

I. Participations stratégiques



Neuhaus

Leader belge et européen de produits de chocolaterie haut de gamme.

Avec un chiffre d'affaires de presque EUR 170 millions, le groupe Neuhaus a réalisé une augmentation de 13,5% de son chiffre d'affaires (9,1% à périmètre constant) et a maintenu une excellente rentabilité.

Les deux principales marques du Groupe sont Neuhaus (www.neuhaus.be) et Jeff de Bruges (www.jeff-de-bruges.com et www.jeff-de-bruges.ca).

En 2013, le Groupe a fait l'acquisition du chocolatier bruxellois Corné Port Royal (www.corneportroyal.com).

Neuhaus est présent dans plus de 40 pays et 50 aéroports. La croissance de son chiffre d'affaires est due à la combi-

naison d'une augmentation des ventes pour les magasins comparables ainsi qu'à l'expansion du réseau de distribution.

La hausse du chiffre d'affaires de Jeff de Bruges est principalement due à l'augmentation du nombre de points de vente en France (tant en gestion propre qu'en franchise) qui a permis à la marque d'être leader sur le marché. Son réseau de distribution compte aujourd'hui plus de 450 points de vente.

Les principaux défis pour 2014 restent la constante amélioration de la qualité de ses produits, la communication vers le consommateur, l'augmentation des points de vente rentables et la rentabilisation de Corné port Royal.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	169,60	149,27	133,47
Résultat net Groupe	12,47	12,07	11,63
EBITDA	35,15	31,80	30,43
Fonds propres Groupe	63,78	58,79	53,24
Total bilan	129,75	111,35	99,36
% de participation	100%	100%	100%



Berenberg Bank

La Banque Berenberg, fondée en 1590, est la plus ancienne banque privée d'Allemagne et compte parmi les plus anciennes banques du monde. Aujourd'hui, elle est une banque privée de premier ordre en Allemagne. Elle gère EUR 30 milliards d'actifs et emploie plus de 1.100 personnes principalement en Allemagne, mais aussi à l'étranger, et qui, tous, sont porteurs des valeurs de l'entreprise : « Engagement, fiabilité et responsabilité ».

En 2013, malgré un environnement difficile pour le secteur bancaire, Berenberg a continué son expansion et affiché d'excellents résultats : un résultat net en hausse de 9,8% et des actifs sous gestion en hausse de 6,7%. Depuis ses 423 années d'existence, Berenberg a atteint un niveau de résultat record en termes de produit net de commissions à EUR 234 millions.

Les activités se répartissent sur 17 sites en Europe, en Amérique et en Asie. La banque agit de manière responsable et indépendante, pour servir ses clients privés fortunés mais également les sociétés et les investisseurs institutionnels. Forte de ses 80 analystes, qui forment la deuxième plus grande équipe couvrant le marché des actions parmi les banques allemandes, Berenberg s'est fait un nom dans l'expertise économique et est fière de compter dans ses rangs Dr. Holger Schmieding, nommé en 2013 meilleur économiste par Thomson Reuters Extel Survey.

La tendance actuelle en banque privée est de proposer des conseils indépendants et Berenberg veut se positionner comme l'un des principaux fournisseurs dans ce marché. Contrairement à d'autres banques, elle propose à la fois la gestion d'actifs et les conseils en placement et permet ainsi au client de faire son choix sur le type de coopération avec la banque.

En 2013, à côté de l'activité traditionnelle de broker pour institutionnels qui a très bien performé, la banque d'investissement s'est également développée et a contribué à pas moins de 13 IPO's en Allemagne. En outre, Berenberg a augmenté le nombre de ses mandats pour des opérations de fusions et acquisitions ainsi que pour des émissions obligataires, en Allemagne mais aussi en Angleterre, en France et en Suède grâce à ses implantations internationales. L'amélioration de la présence de la Banque dans ce marché, surtout pour les transactions complexes, est réelle.

En termes de gestions d'actifs, à côté de l'accès à des stratégies d'investissements (y compris dans des fonds « maison » performants), le portefeuille de produits et de services pour clients institutionnels comprend des zones où la banque dispose d'une expertise particulière : gestion optionnelle de marchés neutres, stratégie de gestion du risque pour les positions en devises, recouvrement des fonds propres et des risques de taux ainsi que sélection quantitative d'actions et obligations.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

(en millions EUR)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus financiers nets	335,1	314,2	292,3
Actifs sous gestion	30.100	28.200	26.000
Cost / income ratio	81%	78%	76%
Résultat net	56,91	58,55	58,18
Fonds propres	298,38	300,25	298,23
Total bilan	4.899,67	4.627,98	4.276,44
% de participation	12,00%	12,00%	12,00%

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Umicore**

Umicore concentre ses activités dans quatre secteurs : « Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling ». Le Groupe développe ses activités industrielles sur tous les continents pour servir ses clients sur une base globale.

Les revenus d'Umicore ont diminué de 2% par rapport à l'an dernier avec une augmentation pour Catalysis et Energy Materials qui a été effacée par une baisse chez Recycling. L'EBIT récurrent pour la période a diminué de 18% en glissement annuel en raison de l'impact des prix des métaux plus bas sur les marges de recyclage, d'une répartition géographique et d'un mix produits moins favorables et de coûts de démarrage plus importants chez Catalysis.

En 2013, Umicore a enregistré :

- Un chiffre d'affaire d'EUR 2,39 milliards (en baisse de 2%)
- Un EBIT récurrent d'EUR 304 millions (en baisse de 18%)
- Un bénéfice par action récurrent à EUR 1,96 contre EUR 2,47 en 2012

Le montant des investissements a atteint EUR 279 millions. Les dépenses en R&D se sont élevées à EUR 140 millions. Les investissements sont supérieurs à ceux de 2012, principalement suite aux initiatives de croissance menées chez Catalysis et Recycling.

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 1,00 par action (dont un acompte d'EUR 0,50 a déjà été versé en septembre 2013).

En 2013, Umicore a racheté 2.437.385 actions propres. Pendant l'année, 296.912 actions ont été utilisées dans le contexte de l'exercice des options sur actions. Au 5 février 2014, Umicore détenait 10.248.661 actions propres, soit 8,5% du total émis.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus (hors métaux)	2.390	2.428	2.319
Résultat net groupe	179	233	325
EBIT récurrent	304	372	416
Fonds propres groupe	1.677	1.752	1.667
Total bilan	3.512	3.668	3.713
Bénéfice distribué	111,4	122,5	98,3
% de participation économique ⁽¹⁾	1,56%	1,56%	1,56%

⁽¹⁾ Hors détention actions propres par l'entreprise



Recticel

Le Groupe Recticel se compose d'un ensemble de quatre domaines d'applications sélectionnées : les mousses flexibles, le confort du sommeil, l'isolation et l'automobile.

Bien que le Groupe produise essentiellement des produits semi-finis (mousse souple et automobile), il est également présent dans un nombre de secteurs en tant que fabricant de produits finis et de biens durables pour la vente au détail (isolation et confort du sommeil). Avec comme devise "The passion for comfort", Recticel a pour but de se démarquer en tant qu'important producteur de mousse de polyuréthane dans le confort quotidien de chacun.

On retrouve donc dans la division Confort du sommeil, des matelas et cadres de lit commercialisés sous des marques connues (Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swiss Flex®, ...).

La division Isolation s'occupe de produits thermiques isolants de haute qualité qui peuvent être immédiatement utilisés dans des projets de construction et de rénovation. Ces produits d'isolation sont commercialisés sous des marques connues (Euro Wall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®).

En outre, Recticel attache une grande importance à l'innovation et au progrès technologique. Les différents produits du Groupe trouvent donc de plus en plus d'applications innovantes et nouvelles.

En tant que leader du marché dans la plupart de ses activités, Recticel emploie aujourd'hui un total de 7.300 personnes dans 100 implantations à travers 28 pays. Le Groupe est globalement présent en Europe mais possède également un certain nombre d'activités aux États-Unis et en Asie. En 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'EUR 976,8 millions d'euros (voir aussi www.recticel.com).

Les résultats 2013 de Recticel comprennent entre autre l'élément non récurrent de l'amende liée à Eurofoam imposée par la Commission européenne d'un montant d'EUR 27 millions.

La participation de Compagnie du Bois Sauvage en Recticel est du 28,87%, en légère baisse.

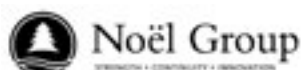
COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2013	31/12/2012 ⁽¹⁾	31/12/2011
Chiffre d'affaires	976,80	1.035,10	1.378,10
Résultat net groupe	-36,10	15,40	17,40
EBITDA	13,60	66,00	88,80
Fonds propres Groupe	186,80	241,10	248,80
Total bilan	612,40	637,30	728,10
Bénéfice distribué	5,79	8,10	0,28
% de participation ⁽²⁾	28,87%	28,89%	28,89%

⁽¹⁾ Les chiffres 2012 présentés à titre comparatif ont été retraités pour refléter l'application de la norme IAS 19 révisée – Avantage au personnel et de l'IFRS 11 – Participation dans des coentreprises telles que présenté par Recticel

⁽²⁾ Hors détention actions propres par l'entreprise

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Noël Group**

Société américaine spécialisée dans l'extrusion et la transformation de matière plastique et organisée autour de ses pôles principaux d'activité : l'isolation, les profilés spécialisés de mousse extrudée, les composantes mousses pour matelas, les bouchons synthétiques pour bouteilles de vin et les produits 'Loisir' en mousse expansée (www.noelgroup.net).

2013 a été une année pleine de défis pour le Groupe étant donné que sa filiale Spongex n'a pas pu atteindre ses objectifs opérationnels. Par conséquent, le résultat d'exploitation consolidé est légèrement négatif. Fin 2013, Noël Group a vendu Spongex LLC. Avec ce désinvestissement, le Groupe se recentre sur ses activités principales, l'Isolation, la Literie, les Loisirs et les Produits destinés à la construction. Les divisions Isolation et Mousses Techniques ont enregistré une bonne croissance en 2013.

La division Literie maintient sa croissance lente étant donné que le marché du matelas ne s'est pas encore remis du ralentissement enregistré dans ce secteur.

Pour 2014, le Groupe prévoit une évolution positive de ses résultats dans tous les secteurs d'activités en s'appuyant sur des bases saines de son activité principale et des flux de trésorerie positifs.

Nomacor, dans lequel Noël Group a une participation minoritaire, est le leader mondial des bouchons synthétiques. Avec 500 employés au niveau mondial, la société a produit en 2013 plus de 2,3 milliards de bouchons grâce à ses trois sites de production (USA, Belgique, Chine). En treize ans d'existence, la société a connu dix exercices avec une croissance de ses ventes de plus de 10%. La société a introduit plusieurs nouveaux produits de bouchage et prévoit une bonne croissance en 2014, tant du point de vue du chiffre d'affaires que des résultats.

L'innovation technologique continue d'être le moteur principal du Groupe et devrait contribuer au développement positif celui-ci dans le futur.

COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)

(en millions USD)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	65,13	66,38	88,81
Résultat net Groupe	-4,25	1,58	0,55
EBITDA	1,97	3,38	4,97
Fonds propres Groupe	43,67	47,55	47,96
Total bilan	51,78	58,99	61,77
Bénéfice distribué	1,04	4,00	-
% de participation	29,62%	29,37%	30,5%



Galactic

Société belge productrice d'acide lactique et de solution naturelle pour les industries Food, Feed, Industrielles et Care. Galactic est le second producteur mondial d'acide lactique. Son actionnariat est 100% belge.

L'acide lactique, produit par fermentation de sucre, est utilisé principalement comme additif alimentaire mais aussi de plus en plus dans le secteur industriel comme produit de substitution aux produits pétrochimiques traditionnels. Galactic dispose d'unités de production en Belgique, en Chine et aux Etats-Unis.

Galactic a poursuivi sa croissance dans un marché très concurrentiel. Un bureau a été ouvert en Italie et en Alle-

magne. L'objectif de l'entreprise est de se rapprocher de ses clients pour offrir des solutions plus que de simples ingrédients. Une série de nouveaux produits a été lancée et devrait aider à augmenter la rentabilité dans les années à venir.

Futtero, Joint-Venture avec Total Petrochemicals, a continué de mettre au point son procédé de production de PLA, un polymère bio renouvelable produit à base d'acide lactique. (voir aussi www.lactic.com)

Compagnie du Bois Sauvage détient une participation de 25% dans la société Serendip qui détient une participation de 45% dans Galactic.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

II. Principales participations immobilières

En Europe



Codic International

Codic est une société de promotion immobilière indépendante créée en 1970.

Au cours des dix dernières années, la société a développé plus d'un million de mètres carrés de bureaux, parcs d'affaires, centres commerciaux et projets multifonctionnels.

D'abord présente en Belgique, Codic s'est intéressée très tôt aux marchés limitrophes. Après le Grand-Duché de Luxembourg et la France, c'est en Hongrie, en Espagne et en Roumanie que le groupe a renforcé son positionnement européen.

Codic a cédé au cours de l'exercice 2012/2013 son dernier projet espagnol, enregistrant à cette occasion une perte comptable liée à des conditions de marché toujours très difficiles en Espagne. La marge brute réalisée à travers les différents projets se monte à EUR 4,4 millions et la perte nette consolidée à EUR -6,9 millions. L'année en cours reste difficile tant pour les locations que pour les ventes.

Au cours de ces dernières années, Codic International a réduit son rythme de développement et la société a œuvré pour développer des projets immobiliers exemplaires, présentant des critères de triple A avec une démarche environnementale et pouvant ainsi répondre aux exigences des investisseurs à la recherche de produits exempts du moindre défaut. Dans ce contexte difficile, Codic consacre ses moyens financiers principalement aux développements de ses projets localisés dans ses marchés d'origine que sont la Belgique, le Luxembourg et la France (voir aussi www.codic.eu).

Pour rappel, en plus de sa participation de 23,81% dans le capital de Codic International, Compagnie du Bois Sauvage a souscrit des obligations émises par Codic International en 2011 pour un montant total d'EUR 4 millions.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	30/04/2013	30/04/2012	30/04/2011
Marge brute	4,37	16,90	18,26
Résultat net groupe	-6,92	-0,35	3,49
EBIT	-5,85	4,88	5,64
Fonds propres	97,09	104,70	103,98
Total bilan	215,13	231,97	241,78
Dividende (EUR/Action)	0,00	0,00	21,30
% de participation ⁽¹⁾	23,81%	23,81%	23,81%

⁽¹⁾ Hors détention actions propres par l'entreprise

Autres actifs immobiliers en Europe

Outre la participation en CODIC, la Compagnie détient plusieurs immeubles pour compte propre :

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m² de bureaux, 2.000 m² de logements et 70 m² de commerces)
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (36 ha). En janvier 2014, 22 ha de ces terrains ont été vendus à leur valeur dans les comptes.
- Un appartement au Luxembourg (100 m²).

Au 31 décembre 2013, 100% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués. De ceux-ci, deux font l'objet d'une résiliation de bail et seront à louer début 2014.

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

II. Principales participations immobilières (suite)

Aux Etats Unis d'Amérique

Le Groupe détient des investissements immobiliers sur la côte Est (Massachusetts et New York).

La société Village Square a été liquidée fin 2013 suite à la vente, en juillet, du complexe résidentiel de 240 appartements à Jacksonville (Floride).

Le partnership immobilier DSF Capital Partners, LP (voir note 8) a vendu, en décembre 2013, les deux biens immobiliers qu'il détenait encore. Une perte sur cet investissement d'un montant d'USD 0,7 million a été enregistrée. Conformément aux statuts du partnership, celui-ci sera dissous en 2014 après libération des montants cautionnés donnés dans le cadre de ces ventes.

En 2006, Surongo America a investi dans le partnership DSF Capital Partners III, LP (voir note 8). Les quatre investissements immobiliers de ce Partnership sont localisés dans la périphérie de Washington DC qui fait partie des zones les moins touchées par la crise. L'un de ceux-ci est en vente car jugé mature par le Partnership. Deux autres projets ont un taux d'occupation moyen pour 2013 comparable à 2012 avec plus de 95%. Les loyers sont en légère hausse par rapport à 2012. La construction du quatrième projet devrait débuter début 2014.

Le partnership immobilier Gotham City Residential Partners I, LP (voir note 8) à New-York, a été souscrit fin 2006. Ce projet vise à racheter des immeubles à appartements en vue de leur rénovation. L'engagement total de Surongo America est d'USD 10 millions dont USD 9,6 millions ont été libérés à ce jour. La juste valeur des immeubles constituant le seul actif de cet investissement a été revue à la hausse d'USD

0,9 million (net part du Groupe) à fin 2013. A fin 2013, les appartements sont loués à 96%, 3% sont en rénovation et moins de 1% sont à louer. Les investissements se font majoritairement sur fonds propres. Conformément à ses statuts et aux décisions prises, le Partnership a stoppé ses acquisitions et a entamé la vente des immeubles en fonctions des opportunités.

En octobre 2008, Surongo America a investi en association avec ses partenaires historiques dans un projet de financement de reprise d'un complexe immobilier en Floride (via St. Augustine Village Partners, LLLP (voir note 31)). La volonté de la banque finançant le projet de se faire rembourser a obligé la société à procéder à une vente accélérée des appartements et à vendre ceux-ci à perte en 2012 et 2013. A fin 2013 tous les appartements ont été vendus à leur valeur comptable de fin 2012 et la société liquidée.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans.

Le Partnership Corc, LLC (voir note 7) a augmenté son capital en 2013 afin de rembourser une partie de son endettement bancaire. Surongo America n'a pas participé à cette augmentation. Le Partnership n'a comme seul actif qu'un bâtiment loué à une entité de Noël Group.

TAUX D'OCCUPATION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

(en %)	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Village Walk Apartment, LLP	N/A	97	94
DSF Capital Partners, LP	(1)	(1)	(1)
DSF Capital Partners III, LP	(1)	(1)	(1)
Gotham City Residential Partners, LP	96	96	94
Zeb Land, LLC	100	100	100
Corc, LLC	100	100	100

(1) S'agissant de plusieurs projets à des stades de développements différents, les taux d'occupation ne sont pas comparables.

III. Trésorerie consolidée

Au 31 décembre 2013, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 52,4 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 10,1 millions. L'ensemble des positions sont destinées à être réalisées au mieux et se composent comme suit :

Action	Valeur de marché au 31/12/2013 en EUR 1.000
Delhaize	3.240
GDF Suez	2.393
BNPParibas-Fortis	1.627
Mobistar	552
Ter Beke	2.230
Autres	45

8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

A notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Compagnie.

Frédéric Van Gansberghe
Président du Conseil d'administration
(représentant d'Ecotake, s.a.)

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année, d'un taux au moins égal à celui de l'inflation. Il importe de concilier les deux points de vue:

- le renforcement des moyens de la Société
- la rémunération du capital.

Le Conseil propose de majorer le dividende brut d'EUR 0,08 par titre pour le porter à EUR 7,28.

RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	-1.717.810,32
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	158.561.409,77
Pour constituer le bénéfice répartisable	156.843.599,45
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,28	11.468.518,88
- aux tantièmes (réduits) aux Administrateurs	440.260,54
Report à nouveau	144.934.820,03

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 7,28 brut sera payé le 5 mai 2014 via votre institution financière ou pour les actionnaires qui n'auraient pas encore procédé à la dématérialisation de leurs titres, au siège social et aux guichets des banques, contre remise du coupon n° 27.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-coupon 27 à dater du 29 avril 2014.

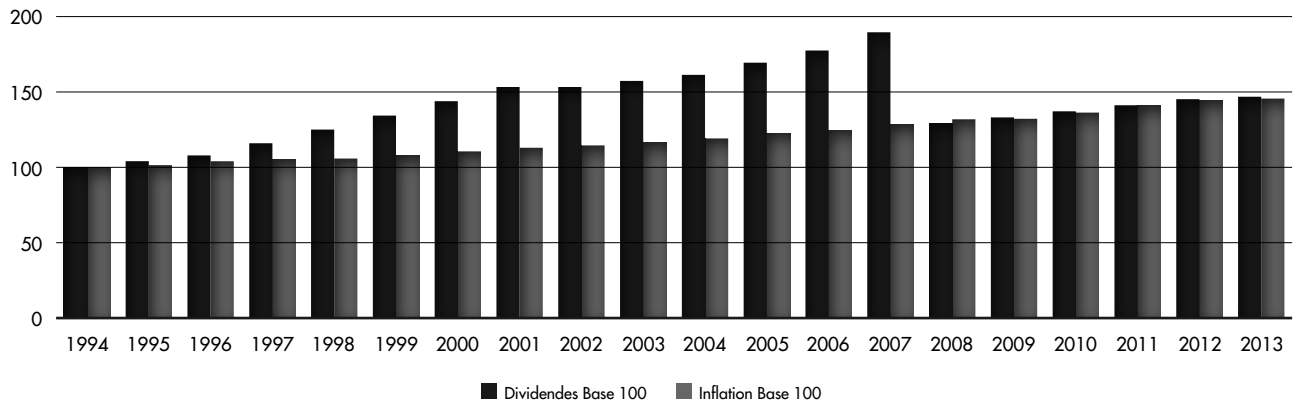
Ce dividende est en augmentation par rapport au dividende d'EUR 7,20 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2013, il procure un rendement brut de 3,40%.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 284.627.851,49.

9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

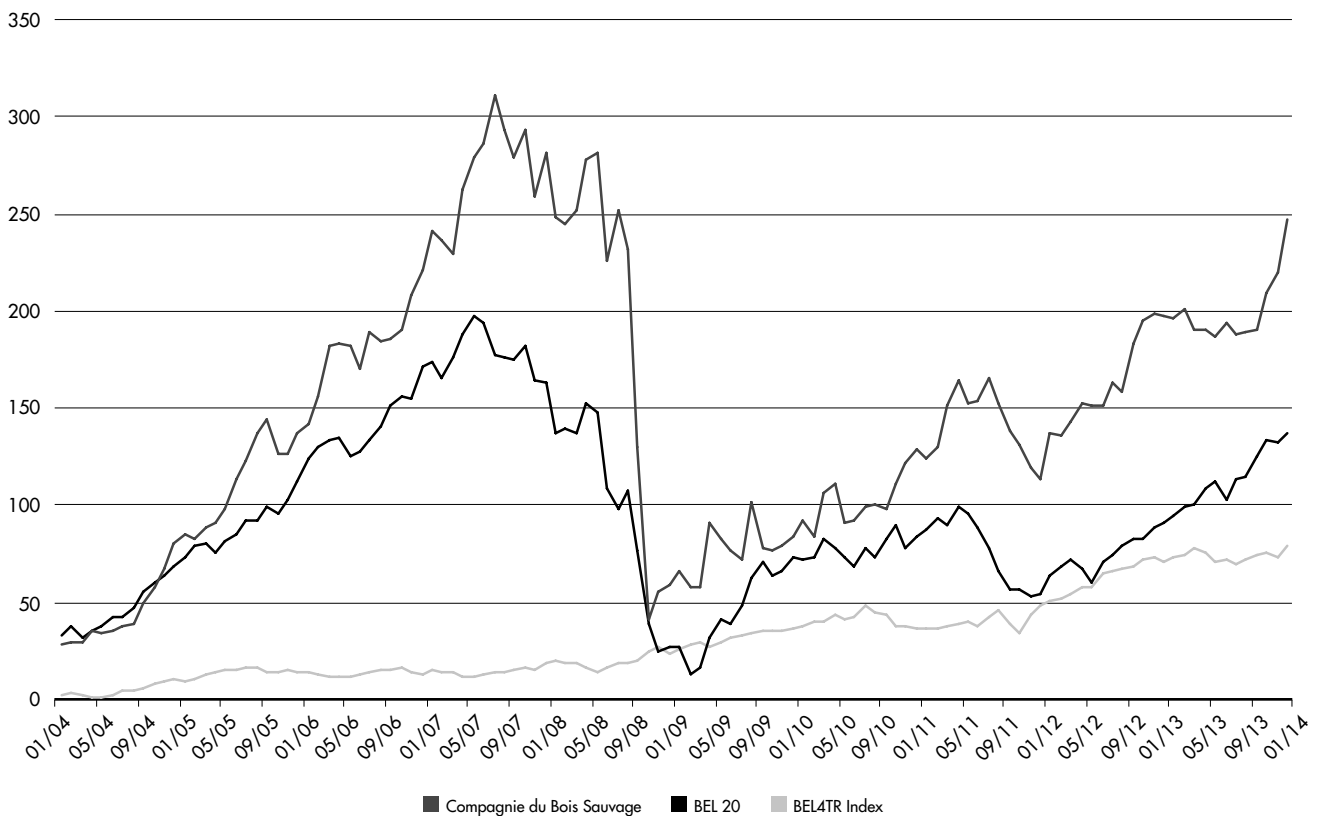
DIVIDENDE VERSUS INFLATION

Base 100 en 1994



RETURN TOTAL COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE VERSUS BEL 20 & OLO 10 ANS

En %



10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

Au 31 décembre 2013, le capital est fixé EUR 78.767.300, représenté par 1.575.346 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.575.346ème du capital social, comme à fin 2012 (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du Code des Sociétés.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 a renouvelé l'autorisation du 28 avril 2010 donnée au Conseil d'administration d'acquiescer conformément aux articles 620 et 627 du Code des Sociétés, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de la Compagnie du Bois Sauvage, pendant une période de trois ans un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée en page 20.

11. MÉTHODE DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEUR INTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2013

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2013.

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR un million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).

- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2013 pour la valorisation des sociétés cotées.

- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :

- La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre l'actif net réévalué et le « price/earning ratio » de sociétés comparables. Lorsque la moyenne est inférieure à l'actif net rectifié, seule cette méthode est retenue, ce qui est le cas au 31 décembre 2013. L'actif net rectifié correspond aux fonds propres consolidés de la banque augmentés d'une estimation de goodwill qui reflète (i) la valorisation du portefeuille des actifs sous gestion (Banque privée et asset management) et (ii) la valorisation de l'activité Corporate et Investment Banking. Une décote de 31% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.

- La société Noël Group (dans le Groupe via Surongo America) a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables.

- La société Neuhaus a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2013 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF et les multiples de sociétés comparables. Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.

- La valorisation de Serendip a été déterminée sur base des fonds propres corrigés pour tenir compte de la juste valeur du Groupe Galactic, elle-même basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé.

- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.

- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation,

- il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel,

- il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

Mise en garde

La Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	31/12/2013	31/12/2012 ⁽¹⁾
Valeur intrinsèque « in the money »	288,48	286,36
Valeur intrinsèque « fully diluted »	284,60	282,66

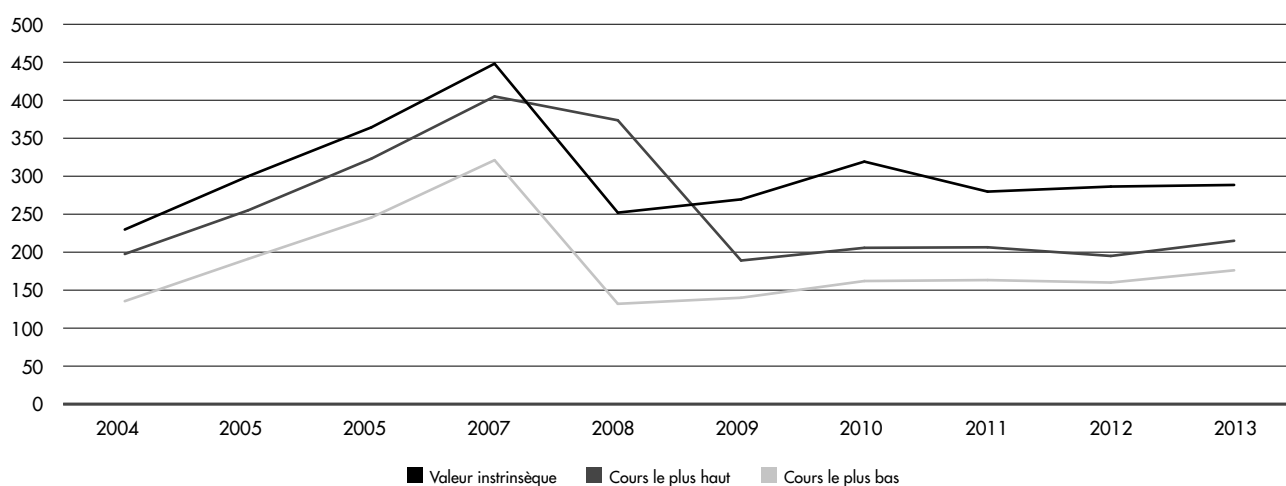
⁽¹⁾ Les valeurs intrinsèques au 31/12/2012 tiennent compte des réductions de capital d'EUR 25 par action réalisée en juillet 2012 et d'EUR 26 par action réalisée en juillet 2011.

La valeur intrinsèque « fully diluted » suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

La valeur intrinsèque « in the money » suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »

EUR



12. PERSPECTIVES 2014

Evénements post clôture, projets et perspectives

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 30.

Il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement en voie de réalisation. La Compagnie continue néanmoins à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques existants.

13. CALENDRIER FINANCIER

Calendrier financier

Date de détachement du dividende (ex date) :	29 avril 2014
---	---------------

Date d'enregistrement du dividende (record date) :	2 mai 2014
---	------------

Paiement du dividende (coupon n° 27) :	5 mai 2014
---	------------

Résultats annuels :	1 ^{ère} quinzaine de mars
----------------------------	------------------------------------

Assemblée Générale :	quatrième mercredi du mois d'avril
-----------------------------	------------------------------------

Résultats semestriels :	2 ^{nde} quinzaine d'août
--------------------------------	-----------------------------------

14. MÉCÉNAT

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans les manifestations de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale » et la « Fondation Louvain » (Prix Compagnie du Bois Sauvage).

Compagnie du Bois Sauvage SA

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
sur les comptes annuels
clôturés le 31 décembre 2013**

Compagnie du Bois Sauvage SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (« la société »), établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 417.183 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.718 (000) EUR.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

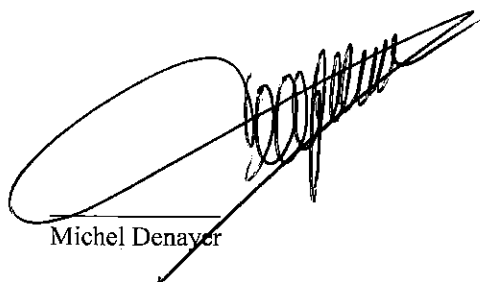
Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

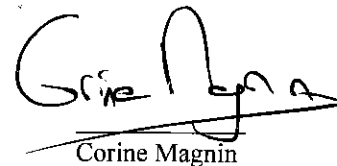
Diegem, le 10 mars 2014

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par



Michel Denayer



Corine Magnin